

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  **CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE
A/36/201
S/14443
15 avril 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
Point 32 de la liste préliminaire^x
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Lettre datée du 10 avril 1981, adressée au Secrétaire général par
le Président du Comité spécial contre l'apartheid

J'ai l'honneur de vous transmettre, en vous priant de bien vouloir en porter le texte à l'attention de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, la Déclaration du Séminaire international sur les prêts à l'Afrique du Sud, organisé à Zurich (Suisse) du 5 au 7 avril 1981 par le Comité spécial contre l'apartheid, en coopération avec le Conseil oecuménique des églises, le Sous-Comité de la décolonisation et de la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'apartheid, des organisations non gouvernementales, le mouvement suisse anti-apartheid et le Groupe de la Déclaration de Berne.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser le texte de la présente lettre et de la Déclaration en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité spécial
contre l'apartheid,

(Signé) B. Akporode CLARK

^x A/36/50.

81-10264

/...

ANNEXE

DECLARATION DU SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES PRETS A L'AFRIQUE DU SUD

Zurich (Suisse), 5-7 avril 1981

Le Séminaire international sur les prêts à l'Afrique du Sud a été organisé par le Comité spécial contre l'apartheid en coopération avec le Conseil oecuménique des églises, le Sous-Comité de la décolonisation et de la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'apartheid, des organisations non gouvernementales, le mouvement suisse anti-apartheid et le Groupe de la Déclaration de Berne. Il s'est tenu au Kongresshaus à Zurich (Suisse) du 5 au 7 avril 1981.

Ont participé au Séminaire des représentants des organismes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales, de gouvernements, de mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud et de Namibie ainsi que des organisations non gouvernementales qui s'efforcent de mettre un terme aux prêts à l'Afrique du Sud et des experts.

Le Séminaire est intervenu à un moment critique dans l'histoire de l'Afrique australe. En effet :

- Le régime raciste d'Afrique du Sud adopte des mesures brutales pour faire appliquer sa politique d'apartheid compte tenu de la montée de la résistance et de la lutte de libération des populations opprimées;
- L'Afrique du Sud défie le plan de l'Organisation des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie sur la base d'élections libres et s'efforce de poursuivre son occupation illégale par la lutte armée contre la SWAPO et le peuple namibien;
- L'Afrique du Sud développe systématiquement ses activités de subversion, de déstabilisation, de terrorisme et d'agression contre les Etats de première ligne ainsi que sa politique impérialiste en Afrique australe;
- Le régime raciste sud-africain prétend que d'authentiques réformes seraient introduites en dépit du fait que le gouvernement de la minorité blanche demeure fermement établi;
- Les banques internationales et les sociétés transnationales encouragent et appuient de plus en plus l'économie d'apartheid en fournissant des technologies de pointe, des capitaux, des prêts et d'autres moyens financiers et bancaires, lui apportant les ressources nécessaires à la mise en place d'une capacité militaire et nucléaire qui menace aujourd'hui sérieusement la paix et la sécurité internationales.

/...

Le Séminaire est convaincu que cette crise a été particulièrement aggravée par les politiques actuelles des grandes puissances occidentales qui collaborent avec le régime de Pretoria et permettent à leurs institutions monétaires et financières et à leurs sociétés de soutenir l'apartheid. De telles politiques contrecarrent et méprisent systématiquement la lutte menée à l'échelle mondiale pour soumettre l'apartheid à des sanctions obligatoires et complètes.

Le Séminaire note avec une profonde préoccupation que les prêts et les crédits consentis à l'Afrique du Sud par les grandes banques et institutions financières ne cessent d'augmenter depuis le milieu de 1980. Il exprime en outre sa grave préoccupation devant les initiatives du nouveau Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de renforcer les relations amicales avec le régime d'apartheid.

Le Séminaire est par conséquent convaincu que la crise actuelle exige une mobilisation urgente de l'Organisation des Nations Unies et de ses diverses institutions, des gouvernements, des syndicats, des églises et des organisations de lutte contre l'apartheid pour lancer une campagne visant à mettre fin au soutien financier international apporté à l'apartheid et favoriser l'adoption de sanctions complètes contre l'Afrique du Sud.

Comme le Président du Séminaire l'a fait observer :

"Aujourd'hui, les Noirs sud-africains se dressent debout, au prix de sacrifices et de dangers personnels graves, et osent affirmer cette vérité éternelle : il n'y a qu'une humanité, qu'une seule famille humaine. Nous devons être à leurs côtés."

Le représentant du Comité spécial contre l'apartheid a souligné le soutien apporté par les prêts à l'apartheid et a déclaré :

"... chaque dollar, chaque livre sterling ou chaque franc investi en Afrique du Sud est une balle dirigée contre les Noirs et leurs enfants en Afrique du Sud"

Rôle des banques étrangères

C'est dans ce contexte que le Séminaire a examiné le rôle des prêts à l'Afrique du Sud.

Le Séminaire s'accorde à reconnaître que les prêts étrangers à l'Afrique du Sud et les intérêts qu'y ont les banques occidentales soutiennent le régime d'apartheid de diverses façons.

a) Les prêts permettent, directement ou indirectement, au régime raciste d'Afrique du Sud de financer le développement de son appareil répressif, sa militarisation massive et ses programmes nucléaires ainsi que son agression contre des Etats africains indépendants. Grâce à ces prêts, l'Afrique du Sud peut violer l'embargo sur les armes de l'ONU ainsi que l'embargo pétrolier décrété par les pays producteurs de pétrole.

b) Les prêts au Gouvernement sud-africain et à ses organismes fournissent les capitaux indispensables aux projets stratégiques de la colossale entreprise d'Etat, South African Coal, Gas and Oil Corporation (SASOL) et de la société Electricity Supply Commission (ESCOM) qui ont pour but de renforcer les capacités militaires de l'Afrique du Sud et de lui permettre de résister aux sanctions internationales.

c) De nombreux prêts dans le domaine commercial facilitent les échanges de matériaux stratégiques entre l'Afrique du Sud et les pays occidentaux, permettent l'approvisionnement en matériel lourd ou en produits électroniques qui jouent un rôle déterminant dans le développement des secteurs stratégiques contrôlés par les sociétés SASOL et ESCOM, ainsi que par la société d'armements d'Etat ARMSCOR.

d) La loi exige que les banques installées en Afrique du Sud investissent une partie de leur actif en titres gouvernementaux, fournissant ainsi des capitaux supplémentaires au régime raciste, y compris grâce à la souscription d'obligations émises par le Ministère de la défense.

e) Les prêts consentis à l'Afrique du Sud signifient que "les affaires restent les affaires" et qu'elles continueront avec les pays occidentaux malgré la condamnation formelle de l'apartheid. Ils créent des groupes d'intérêts favorables au maintien du statu quo en Afrique australe et font que les gouvernements occidentaux répugnent encore davantage à appuyer les mesures internationales visant à éliminer l'apartheid et à permettre aux peuples sud-africain et namibien de se libérer. Ils donnent naissance à d'actifs groupes de pression favorables à l'apartheid dans les pays occidentaux.

f) Avec la collaboration de grandes banques occidentales, l'Afrique du Sud contracte des emprunts ostensiblement destinés à financer des projets de logements ou d'action sanitaire en faveur des Noirs. Ces prêts servent à tromper l'opinion mondiale, aident les efforts de propagande vers l'étranger de l'Afrique du Sud et permettent aux banques de renouer et d'accroître leurs intérêts en Afrique du Sud. Ils libèrent également des ressources affectées à des projets militaires et stratégiques.

Principales banques et institutions financières consentant des prêts à l'Afrique du Sud

Le Séminaire a identifié les banques et institutions financières suivantes, qui consentent des prêts importants à l'Afrique du Sud ou qui entretiennent des relations étroites avec ce pays, au mépris des appels lancés par l'Organisation des Nations Unies, la population de l'Afrique du Sud et de la Namibie, et de nombreuses organisations non gouvernementales :

Allemagne, République fédérale d'

Dresdner Bank AG
Deutsche Bank AG
Commerzbank AG
Berliner Handels-und-Frankfurter Bank
Bayerische Vereinsbank
Westdeutsche Landesbank Girozentrale
(ainsi que 15 autres banques contrôlées par les pouvoirs publics)

/...

Belgique

Kredietbank
Société générale de banque

Canada

Bank of Nova Scotia
Canadian Imperial Bank of Commerce
Royal Bank of Canada
Bank of Montreal

Etats-Unis d'Amérique

Citibank
Manufacturers Hanover Trust
First Pennsylvania Bank
Morgan Guaranty Trust
Bank of America
Continental Illinois
First Chicago Bank Corporation et de nombreuses banques d'affaires

France

Banque de l'Indochine
Crédit Commercial de France
Crédit Lyonnais
Banque de Paris et des Pays-Bas
Société Générale
Banque Nationale de Paris

Royaume-Uni

Hill Samuel and Company
Barclays Bank
Standard Chartered
Hambros Ltd.

Suisse

Union des Banques Suisses
Crédit Suisse
Société de Banque Suisse

Le Séminaire prie instamment les Etats africains, les pays non alignés, les pays producteurs de pétrole et les autres Etats qui se sont engagés à soutenir la cause de la libération de l'Afrique australe, ainsi que les assemblées législatives et sociétés publiques des pays intéressés, d'envisager de toute urgence de prendre les mesures efficaces nécessaires pour persuader ces banques et institutions financières de renoncer à traiter avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Efforts visant à mettre un terme aux prêts consentis à l'Afrique du Sud

Le Séminaire a rappelé que l'Organisation des Nations Unies avait adopté, à une majorité écrasante, de nombreuses résolutions où elle demandait qu'il soit mis fin à tous les prêts consentis au régime raciste sud-africain et aux organismes relevant de sa juridiction, ainsi qu'aux sociétés ayant leur siège en Afrique du Sud. Il a pris note avec satisfaction des mesures législatives et autres prises par les pays nordiques et d'autres pays pour faire obstacle à de nouveaux investissements en Afrique du Sud et à l'octroi de prêts à ce pays. Certains autres pays occidentaux n'ont pris que des mesures accessoires, et il faut les persuader d'interdire tout prêt ou crédit consenti par des sociétés publiques ou des entreprises privées.

Le Séminaire a félicité le Gouvernement nigérian des mesures qu'il a prises contre Barclays Bank pour protester contre les activités croissantes de celle-ci en Afrique du Sud, notamment sa souscription aux bons sud-africains de la défense. L'exemple du Gouvernement nigérian qui a annoncé qu'il prendrait des mesures similaires contre d'autres sociétés collaborant avec l'Afrique du Sud devrait être suivi par tous les autres gouvernements qui se sont engagés à soutenir la cause de la libération de l'Afrique australe. Cette attitude contraste très nettement avec celle de certains gouvernements occidentaux qui refusent de prendre une mesure quelconque pour empêcher le financement du régime d'apartheid.

Des campagnes actives ont été lancées, dans de nombreux pays, contre la participation des banques à l'économie sud-africaine, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), des mouvements de libération nationale d'Afrique australe, et avec la participation de nombreux groupes confessionnels, syndicats, organisations d'étudiants, mouvements anti-apartheid et honnêtes gens, hommes et femmes. Ces campagnes ont aidé à mobiliser l'opinion publique dans les pays occidentaux et ont permis d'obtenir certains résultats.

Par exemple, aux Pays-Bas, ABN et Amsterdam Rotterdam Bank ont accepté de ne plus consentir de prêts à l'Afrique du Sud. En Belgique, la Banque Bruxelles-Lambert s'est engagée à ne plus accorder de prêts au Gouvernement sud-africain ou aux organismes qui en relèvent. Au Canada, la Toronto Dominion Bank a pris un engagement similaire. Aux Etats-Unis, de nombreuses banques ont adopté des politiques interdisant ou limitant les prêts à l'Afrique du Sud en raison de sa politique d'apartheid. Parmi ces banques on peut citer : Security Pacific, Chemical Bank, Chase Manhattan, Irving Trust, Bankers Trust, American Express, International Bank, Mellon Bank et Pittsburgh National Bank. Au Royaume-Uni, la Midland Bank s'est engagée à ne plus consentir de prêts au Gouvernement sud-africain ou aux organismes qui en relèvent. Tout en se félicitant des décisions prises par toutes ces banques, le Séminaire estime qu'il faudrait continuer à insister pour qu'elles se retirent d'Afrique du Sud et de Namibie.

Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni en particulier, de nombreux syndicats, églises, universités, organes publics et caisses des pensions des municipalités et des Etats ont clôturé leurs comptes et retiré leurs avoirs des banques connues pour leur soutien à l'Afrique du Sud. Aux Etats-Unis par exemple, l'Université Harvard

a récemment retiré des valeurs d'un montant de 51 millions de dollars déposées à la Citibank. Le National Council of Churches, le United Methodist Church, la United States Conference of World Council of Churches, ont également clôturé leurs comptes, d'un montant de 65 millions de dollars, à la Citibank. Au Royaume-Uni, plusieurs comptes importants à la Barclays Bank ont été clôturés, notamment par London Boroughs of Lambeth and Camden, Wrekin Council et National Union of Public Employees. Des organisations internationales telles que Caribbean Conference of Churches, World Confederation of Labor et All African Conference of Churches ont également clôturé leurs comptes à la Barclays Bank.

Lors de ces campagnes, on a recouru à de nombreuses stratégies qui comportaient notamment des entretiens avec la direction et des discussions continues, des lettres où l'on traitait de nombreuses questions aux banques, des résolutions adoptées à des réunions d'actionnaires, la création de "conseils fantômes" pour surveiller les activités des banques en Afrique du Sud, la clôture des comptes par les institutions et les particuliers intéressés, les manifestations devant les succursales et les sièges des banques, une large place accordée à cette question dans les médias, la cession en signe de protestation, des valeurs déposées auprès des banques, les félicitations adressées aux banques qui ont adopté des politiques dirigées contre l'apartheid, l'engagement pris de boycotter certaines banques en raison des prêts qu'elles ont consentis à l'Afrique du Sud, la publication de déclarations faites par des dirigeants sud-africains qui étaient opposés à l'octroi de ces prêts, des lettres ouvertes aux banques signées par des personnalités en vue, les mesures prises par les syndicats pour retirer des banques et des sociétés opérant en Afrique du Sud, les fonds investis par la Caisse de pensions, des mesures législatives prises au niveau national pour interdire des investissements en Afrique du Sud, des référendums au niveau local sur l'Afrique du Sud et l'interdiction faite par les municipalités et les Etats de traiter avec les banques qui accordent des prêts à l'Afrique du Sud.

Le Séminaire félicite tous ceux qui ont participé à ces campagnes, en particulier les syndicats, les églises et les étudiants qui ont joué un rôle particulièrement important.

Le Séminaire juge essentiel d'intensifier davantage ces campagnes et de les coordonner plus efficacement, en coopération étroite avec le Comité spécial contre l'apartheid de l'Organisation des Nations Unies, l'OUA, les divers gouvernements africains et les mouvements de libération nationale.

Appel à la Suisse et à la République fédérale d'Allemagne

A cet égard, le Séminaire sur la base des preuves qui lui ont été communiquées, estime indispensable de faire mention spéciale de banques ayant leur siège en Suisse et dans la République fédérale d'Allemagne, y compris, dans ce dernier pays, les banques placées sous le contrôle de l'Etat, qui jouent un rôle particulier dans le renouvellement des prêts à l'Afrique du Sud et dont la participation à ces prêts s'évalue en milliards de dollars.

Alors que de nombreuses autres banques internationales refusent actuellement de consentir des prêts au régime d'apartheid, les banques suisses et celles de la République fédérale d'Allemagne continuent à jouer un rôle essentiel dans la coordination d'une large gamme de transactions financières sud-africaines. Les gouvernements intéressés n'ont pris aucune mesure pour, à tout le moins, décourager ces transactions.

Le Séminaire note l'inquiétude croissante de l'opinion publique, dans ces deux pays, concernant les incidences de ces prêts à l'Afrique du Sud. Il félicite les organisations qui s'emploient activement à intensifier l'opposition de l'opinion publique à ces prêts.

Le Séminaire adresse un appel spécial aux banques suisses et à celles de la République fédérale d'Allemagne, les invitant à mettre fin à tous les prêts à l'Afrique du Sud, notamment au Gouvernement sud-africain et à ses organismes. Il invite également le Gouvernement suisse et celui de la République fédérale d'Allemagne à prendre des mesures, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, pour mettre fin aux prêts à l'Afrique du Sud et, par là, empêcher les sociétés basées dans ce pays d'appuyer pour leur part le système inhumain de l'apartheid.

Vente d'or sud-africain

Le système de l'apartheid et son économie doivent en grande partie leur stabilité à l'extraction de l'or. L'or représente environ 18 p. 100 du produit national brut de l'Afrique du Sud et un tiers de ses exportations, permettant ainsi de financer plus de la moitié des importations du pays. D'autre part, l'extraction de l'or est une illustration exemplaire de la manière dont l'Afrique du Sud exploite les travailleurs migrants noirs et des effets négatifs qui en résultent pour l'économie des pays africains limitrophes. L'or fournit maintenant une grande partie des ressources permettant de financer la militarisation de l'économie sud-africaine.

Si l'extraction de l'or et les ventes d'or à l'étranger sont d'une importance vitale pour le régime de Pretoria, il n'en va pas de même pour l'économie internationale ou pour les relations monétaires internationales. La production annuelle d'or de l'Afrique du Sud reste inférieure à 1 p. 100 des réserves du monde entier. L'écoulement sur le marché international de la production d'or sud-africain est l'apanage exclusif de trois grandes banques suisses, de quatre bureaux d'achat de Londres et de trois négociants new-yorkais. Plus de 20 p. 100 de la production d'or sud-africaine sert à fabriquer les pièces de monnaie dites "Kruggerand" qui sont vendues à de petits investisseurs et écoulées sur le marché international par 25 établissements bancaires environ.

Il est devenu nécessaire de mettre au point d'urgence une stratégie internationale viable en vue d'une campagne de boycottage de l'"or de l'apartheid" et une étude plus approfondie doit être entreprise pour renforcer cette stratégie.

Le Séminaire demande à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions de prier instamment tous les gouvernements de s'engager à geler l'importation de l'or de l'apartheid - aspect essentiel d'un programme de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud. Il appelle tous les pays producteurs d'or à rejeter les plans de l'Afrique du Sud visant à créer sous son égide un cartel international des pays producteurs d'or et à s'y opposer activement. Il encourage les campagnes lancées dans un certain nombre de pays contre les "Krugerrands". Le Séminaire appelle également l'opinion publique à faire pression sur les banques et les institutions qui détiendraient des actions de sociétés participant à l'extraction de l'or en Afrique du Sud.

Recommandations

Le Séminaire prie instamment les gouvernements, les organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales et les particuliers de prendre des mesures visant à intensifier l'action menée pour mettre un terme à tous les prêts, crédits et autres formes d'assistance financière à l'Afrique du Sud. Cette action constitue une démonstration impérative de solidarité avec le peuple opprimé d'Afrique du Sud dans cette phase cruciale de sa lutte contre un régime brutal qui s'est révélé sourd à tous les appels.

Il déclare que toute assistance financière à l'Afrique du Sud équivaut à une collusion avec l'apartheid et constitue un acte hostile contre la population opprimée d'Afrique du Sud et de Namibie, ainsi que contre l'OUA et l'Organisation des Nations Unies.

Il appelle toutes les banques et institutions financières à cesser toute forme de prêt au régime raciste sud-africain et à ses organismes, ainsi qu'aux sociétés sud-africaines.

Il appelle tous les gouvernements à adopter une législation visant à interdire tous les prêts, crédits, financements d'échanges commerciaux ou autres formes d'assistance financière à l'Afrique du Sud.

Il félicite les organisations et les particuliers qui participent activement aux campagnes contre les prêts, les ventes de "Krugerrands" et autres formes d'appui financier à l'apartheid et il les encourage à élargir leurs activités jusqu'à ce qu'il soit mis fin à toute assistance financière du même ordre.

Il prie instamment les églises, les syndicats, les universités et les institutions de toute nature à rompre les relations avec les banques qui persistent à consentir des prêts à l'Afrique du Sud, notamment celles qui :

- Sont présentes en Afrique du Sud;
- Font régulièrement fonction d'"administrateur" de prêts et/ou d'émissions d'obligations au bénéfice de l'Afrique du Sud et de ses organismes para-étatiques;
- Ont persisté à prêter des sommes considérables depuis le massacre de Soweto (1976);
- Accordent des prêts à des fins militaires directes/indirectes;
- Accordent des prêts dont bénéficie l'industrie nucléaire;
- Participent aux ventes d'or ou achètent l'or sud-africain;
- Prêtent aux Bantoustans.

Le Séminaire se félicite des résolutions et décisions adoptées par l'Organisation des Nations Unies et tendant à refuser des facilités aux banques qui entretiennent des rapports avec l'Afrique du Sud. Il recommande l'application intégrale de ces résolutions et décisions, tous les organes et institutions spécialisées des Nations Unies mettant ainsi fin à leurs relations financières avec les banques qui persistent à soutenir le régime d'apartheid ou aux facilités qu'ils leur accordent. Il insiste d'autre part pour que les fonds de retraite des organismes des Nations Unies soient retirés de ces banques, institutions financières et sociétés. Il estime qu'en prenant cette mesure l'Organisation des Nations Unies et les organismes qui lui sont reliés donneront un exemple aux gouvernements, aux organisations et institutions. Le Séminaire demande instamment au Comité spécial contre l'apartheid de prendre d'urgence des mesures à cette fin.

Il prie l'Organisation des Nations Unies et tous les gouvernements Membres de fournir une assistance aux Etats de première ligne et aux autres Etats limitrophes dans les efforts qu'ils font pour se dégager de leurs relations économiques avec l'Afrique du Sud.

Le Séminaire exprime sa grave préoccupation devant la persistance du Fonds monétaire international (FMI) à fournir des crédits au régime raciste sud-africain. Il prie instamment l'Organisation des Nations Unies et les Etats Membres de prendre des mesures tendant à exclure l'Afrique du Sud du FMI.

Le Séminaire prie le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid et le Centre contre l'apartheid de poursuivre et d'approfondir leurs recherches en vue de recueillir des informations relatives aux prêts à l'Afrique du Sud et de continuer à publier ces informations. Il leur demande également de publier plus largement les informations relatives aux campagnes contre les prêts, ainsi qu'aux activités connexes, en vue de faciliter la coordination de celles-ci.

